Puiseux le Hauberger
4, rue de la Mairie
60540 Puiseux le Hauberger
03 44 74 92 92 - puis.haub@wanadoo.fr

Extrait du registre des arrêtés du Maire
N°25/2025

Objet : Arrêté d'interdiction de stationnement – rue d'Anserville

Le Maire de la commune de Puiseux le Hauberger,
Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 2213-2 ;
Vu le Code de la route ;
Considérant qu'il y a lieu d'organiser la fermeture de la rue d'Anserville, en raison du stationnement du camion toupi, de l'entreprise JF maçonnerie

ARRETE

Article 1 : Le stationnement sera interdit et la rue fermée rue d'anserville , le mardi 2 décembre 2025 pour cause de stationnement du camion de toupi de l'entreprise JF maçonnerie.

Article 2 : Le stationnement de véhicule contrevenant au présent arrêté sera considéré comme gênant au sens des dispositions du Code de la route.

Article 3 : Les infractions aux instructions du présent arrêté seront poursuivies et réprimées conformément aux règlements en vigueur.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :
⇒ Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de Chambly,
⇒ Monsieur le Chef de Police Municipale de Chambly
⇒ Monsieur Bruno CALEIRO, Maire de la Commune de PUISEUX LE HAUBERGER

qui sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché en Mairie de Puiseux-le-Hauberger.

Fait et rédigé à Puiseux-le-Hauberger, le 28 novembre 2025

Le Maire
Bruno CALEIRO